



## Le module radio Techem Le confort en toute sécurité

Pas de réserves  
concernant le module  
radio relevé Techem

**Comme le démontre une étude scientifique, le module radio Techem n'a pas d'effets négatifs sur les personnes et ne comporte aucun risque pour la santé humaine.**

Les ondes portées sont vivement critiquées par l'opinion générale en raison de leurs effets présumés néfastes. Une expertise a été réalisée pour répondre à la question : est-ce que les ondes émises par le module radio Techem respectent les limites prescrites par la législation internationale en matière de protection de la santé ?

### Extrait de l'expertise :

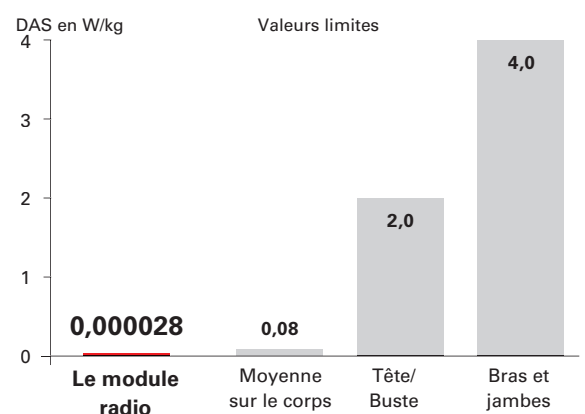
«Pour l'exposition d'une personne à une fréquence d'émission à 868 MHz sur une période de 6 minutes, la réglementation fixe les valeurs limites de Débit d'Absorption Spécifique (DAS) à 2 W/kg pour la tête et le buste et à 4 W/kg pour les extrémités du corps. Ces valeurs limites émanant de la législation suisse et considérées comme les plus basses sont largement respectées par le module radio Techem avec une DAS à 0.000028W/kg.»

La différence est comparable à un grain de sable dans le désert.

«En l'état actuel des connaissances, aucun signe d'une quelconque influence ou même d'un éventuel danger pour la santé ne peut être dérivé des ondes radio émises par le module radio Techem 868 MHz. En prenant en compte les plus récentes études et à propos de sa compatibilité électromagnétique à l'environnement, il n'a été émis aucune réserve à utiliser le système radio Techem 868 MHz dans les espaces privés ou les espaces recevant du public.»

Centre de recherche sur la compatibilité électromagnétique à l'environnement (FEMU)  
Clinique Universitaire RWTH, Pauwelsstrasse 30, D-52074 Aix-La-Chapelle, Allemagne

### Étude de l'impact électromagnétique du module radio Techem



Valeurs limites en conformité avec W/kg 26.BISchV [Ordonnance fédérale sur la mise en œuvre de la Loi fédérale sur le contrôle des émissions], BGV B11 [Champs Électromagnétiques dans l'environnement] et conformément aux recommandations du Conseil Européen concernant les Débits d'Absorption Spécifique (DAS) en W/kg  
Source: Étude du Centre de Recherche en Compatibilité Électromagnétique à l'Environnement de RWTH de l'Université des Sciences de Aix-La-Chapelle.